

VOL : FRAUDE À L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA342	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	588,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 27/06/2023 au 27/06/2023

OBJECTIFS

- Déetecter la fraude en vol.
- Identifier les fraudes les plus courantes.
- Connaître les sanctions légales et contractuelles.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports juridiques et de mises en situation. Présentation des documents, analyse des pièces. Les stagiaires apprennent la gestion de situations conflictuelles.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Iffpass.

PROGRAMME

- A. Fraude en assurance vol
- 1. Définition de la fraude
- 2. Différentes formes de fraude
- B. Cadres juridiques
- 1. Code des assurances
- 2. Code civil
- 3. Code pénal
- 4. Limites légales
- 5. Atteinte à la vie privée
- C. Situations génératrices de fraudes
- 1. Détection factuelle
- 2. Comportement du client
- 3. Détériorations immobilières : premier indice
- D. Etude des pièces justificatives
- 1. Document imprécis
- 2. Pièces justificatives douteuses
- 3. Recel de faux documents
- 4. Originaux et photocopies
- 5. Documents vérifiables
- E. Rôle des intervenants
- 1. Inspecteur indemnisation, expert, gestionnaire : leur rôle
- 2. Enquêteur : son rôle d'intervention
- 3. Raisons de douter
- 4. Comment confondre l'assuré indélicat
- 5. Contours de la rédaction du rapport
- 6. Note confidentielle : forme et contenu
- F. Sanctions
- 1. Conditions générales du contrat
- 2. Déchéance
- 3. Règlement partiel
- 4. Jurisprudence
- G. Autres organismes intervenants
- 1. CNIL
- 2. Argos
- H. Etudes de cas
- 1. Analyses sur pièces
- 2. Jeu de rôle et mise en situation

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires indemnisation et souscription

Inspecteurs indemnisation

Experts

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici.](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

588,00 €

Exonérés de TVA

Déjeuners offerts

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 05/02/2026 à 15:28